

CALENDRIER 2024

IAME SERIES IAME SÉRIE FRANCE



>> ROUND 1
LYON (69)
⌚ 23 - 25 Fevrier 2024



>> ROUND 3
BELMONT SUR RANCE (12)
⌚ 07 - 09 Juin 2024

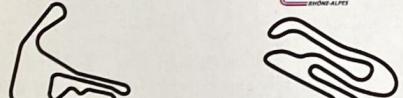


>> ROUND 4
VARENNES SUR ALLIER (03)
⌚ 06 - 08 Septembre 2024



>> EUROCUP
LE MANS (72)
⌚ 02 - 06 Octobre 2024

— LIGUE RHÔNE-ALPES —
LIGUE
DE KARTING
RHÔNE-ALPES



>> RACE 1
VALENCE (26)
⌚ 02 - 03 Mars 2024



>> RACE 3
LAVILLEDIEU (07)
⌚ 06 - 07 Avril 2024



>> RACE 4
VALENCE (26)
⌚ 27 - 28 Avril 2024



COUPE DE FRANCE



>> BIGGEST RACES OF THE 2024 SEASON
ANGERVILLE (91)
⌚ 31 Aout - 01 Septembre 2024



ILS NOUS FONT DEJA CONFIANCE !



Fargère
ARMURERIE



+33 (0)6 15 47 44 76
+33 (0)9 81 75 02 87
ledauphin26120@outlook.fr

Le Dauphin
Chambre d'Hôtes

16 Avenue de Roman
26120 Chabieu

ENT. R.M. RIGGIO

MAÇONNERIE
PEINTURES
CHARPENTES
COUVERTURES
TOUTES RENOVATIONS

Praga



ENSEMBLE
ACCELERONS !

Devenez partenaire
de nos émotions !



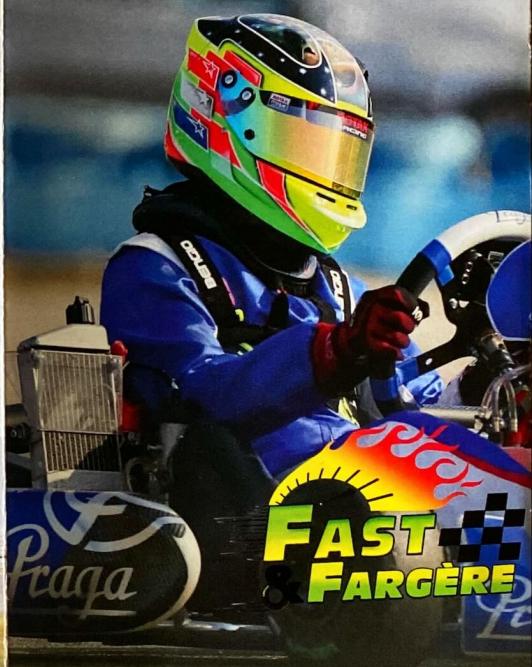
eric.fargere@orange.fr
+33(0)6 74 29 29 58
Fast & Fargère



ISMAEL

FARGERE

>> Pilote de Karting_



**FAST
FARGÈRE**



Mon Objectif :
Les Frances

LE KARTING : MA PASSION, MA VIE !

Je suis Ismaël Fargère, né le 10 décembre 2010. Je vis dans un charmant petit village drômois nommé Châteaudouble. En 2021, j'ai découvert le karting par amour de vitesse et de beaux véhicules ! L'année suivante, je commence donc les compétitions en catégorie Cadet sur la piste de Didier André à la Roche de Glun !

Ma rencontre avec Dominique Dussaud - qui devient mon coach et mon mécanicien - m'amène sur la plus haute marche du podium : ma première victoire du TROPHÉE VALENTINOIS !

Par la suite, ma décision est prise, intégrer une école SPORT MÉCANIQUE-ETUDE, dans une autre région, loin de chez moi, dans l'Aveyron ! Je deviens interne au collège de Belmont-sur-Rance, en classe de 4ième, option sport mécanique karting (4 heures de rouages et de mécanique par semaine). Maintenant la saison 2024 se profile à l'horizon avec de grandes ambitions !

Ismael Fargère



DEVENIR PARTENAIRE

Un châssis neuf coûte environ 4000€ et son moteur 3500€. Pour cette saison, deux paires sont nécessaires. À ceci il faut assumer chaque consommable, pièces détachées, pneumatiques, et interventions mécaniques. Pour atteindre les objectifs il faut aussi prévoir un conséquent budget «logistique » regroupant le transport, coaching, l'emplacement de la structure du team, et les frais de préparation et d'optimisation du bloc moteur. Un défi de taille au programme ! La globalité de cet ambitieux projet se chiffre à minima à 35000€. Une infime partie est financée par mes quelques économies et partagée avec mon plus grand soutien : mon papa. C'est pourquoi, nous avons besoin de vous ! Toutes participations financières même minimales seront les bienvenues et très appréciées !

Quelques exemples concrets :

- > 5140€ c'est le budget annuel en pneumatique.
- > Jusqu'à 2400€ par course pour les frais de structure, de motorisation et de coaching.



LA VISIBILITÉ

L'implication de nos sponsors, ça se voit et ça se remarque de partout !

- > Sur les réseaux sociaux, sur la page officielle du team Fast&Fargère...
- > Sur le PADDOCK, le camion, et sur toute la chaîne logistique.
Mais aussi...
...Ici, sur le pilote ! (enfin...La graine de champion). Toujours prêt à vous rencontrer sur la piste !



LES AVANTAGES

Le Sponsoring : un partenariat gagnant / gagnant ! Dans le cadre du sponsoring sportif, les entreprises sélectionnent les disciplines qu'elles veulent soutenir en fonction des valeurs qui y sont associées. La réduction d'impôt sera égale à 60% des dépenses réalisées au titre de l'article 238 bis du code général des impôts. Les dépenses ainsi effectuées pourront être déductibles dans la proportion du plafond de 5% du chiffre d'affaires.



Il est bon à savoir que les factures générées dans le cadre du sponsoring sont TTC. Le sponsor peut donc déduire la TVA facturée au bénéficiaire du parrainage dans les conditions de droit commun.

Ainsi, si vous souhaitez apporter une participation de 5000€ vous ne débourserez réellement que 2000€ grâce à la déduction fiscale de 60% à laquelle vous avez droit. Quant à moi, via mon association Fast&Fargère je disposerai bien des 5000€ pour participer au financement de la saison ! 😊

...Et là, directement appliquée sur le superbolide !

